



Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

Semaine du 12 juillet 2021

EN RÉSUMÉ

LUNDI 12 JUILLET

[Allocution du Président de la République](#)

JEUDI 15 JUILLET

[Assemblée Nationale](#) - Mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale : Table ronde réunissant les praticiens hospitaliers sur les groupements hospitaliers de territoire

VENDREDI 16 JUILLET

[Assemblée Nationale](#) - Délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation : Présentation par les rapporteurs des groupes de travail des Titres II (Mmes Laurence Gayte et Isabelle Valentin) et III (M. Thibault Bazin, Mmes Catherine Kamowski et Laurianne Rossi) du projet de loi relatif à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale

Nominations

- L'ancienne ministre Carole DELGA, présidente (PS) du conseil régional d'Occitanie, élue présidente de Régions de France
- Le professeur Jérôme SALOMON, épidémiologiste, ancien collaborateur de Mme Marisol TOURAINE, va quitter la direction générale de la santé
- Mme Marie FRANCOLIN, directrice adjointe du cabinet de M. Olivier VERAN, ministre des Solidarités et de la Santé, chargée du Covid-19, quittera ses fonctions le 21 août prochain

QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

ASSEMBLÉE NATIONALE

[Question](#) de M. Meyer Habib sur la stratégie vaccinale

[Question](#) de M. Pierre Vatin sur la stratégie vaccinale

SÉNAT

[Question](#) de M. François Calvet sur la zone frontalière franco-espagnole et bassin d'emploi de l'hôpital transfrontalier de cerdagne

[Question](#) de M. Olivier Henno sur les tests salivaires dans les écoles

INFOS ET CHIFFRES CLÉS

- **Nouvelles mesures lors de l'allocution du Président de la République** : « La vaccination sera obligatoire pour tous ceux qui seront en contact avec les personnes fragiles », a annoncé Emmanuel Macron qui prévient qu'à partir du 15 septembre des contrôles seront opérés et des sanctions prises.
- Il a aussi annoncé la mise en place de l'état d'urgence sanitaire pour la Martinique et La Réunion ainsi que la mise en place d'un couvre-feu en raison de la circulation active du virus.
- Enfin, « A partir du début du mois d'août, le pass sanitaire s'appliquera dans les cafés, restaurants, centres commerciaux hôpitaux, maisons de retraite mais aussi dans les avions, trains et cars pour les longs trajets », a indiqué Emmanuel Macron, expliquant que seuls les vaccinés et les personnes testées négatives pourront accéder à ces lieux qu'ils soient clients, usagers ou salariés. De plus, les tests PCR seront rendus payant sauf prescription médicale dès l'automne.
- **Vivre avec le virus** : Les groupes LR et centriste, qui composent la majorité sénatoriale, ont annoncé jeudi qu'ils saisiraient le Conseil constitutionnel après l'adoption du projet de loi prévoyant l'extension du pass sanitaire.
- **Présidentielle** : La présidentielle se tiendra les 10 et 24 avril, les législatives, deux mois après